

LE ROZEL

Sommaire

| | | | |
|--|-----------|------------------------------|---------------|
| Identité, Toponymie | page 1 | Cap du Rozel | page 9... |
| Un peu d'histoire ... à savoir | page 1... | Site archéologique | page 10... |
| Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire | page 4... | Cours d'eau | page 11... |
| Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement : | | Lavoirs, Fontaines, Etangs | page 11... |
| Eglise | page 5... | Croix de chemin | page 11-12... |
| Château du Rozel | page 7... | Communes limitrophes & plans | page 12... |
| Manoir de Cléville | page 8... | Randonner à Le Rozel | page 13... |
| Plage et Dunes | page 9... | Sources | page 13... |

Identité, toponymie

Le Rozel appartient à l'arrondissement de Cherbourg, au Canton des Pieux et appartenait, jusqu'à fin 2016, à l'intercommunalité des Pieux.

Désormais, elle appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

Les habitants du Rozel se nomment les Rozelais(es).

Le Rozel compte 250 habitants (recensement 2019) sur une superficie de 5.52 km² soit 45 hab. / km². (83,2 pour la Manche, 111,2 pour la Normandie et 105.9 pour la France).

Le nom de la paroisse est attesté sous les formes

Le Rosel (vers 1135), *de Rosello* (1176), *de Rosel* (1187), *Rosel* (vers 1210), *Feoda* (vers 1280), *Rosel en la Hague* (1392).

De l'oïl (langue romane) *rosel*, « roseau », le Rozel serait donc un endroit où poussent les roseaux.

Mais François de Beaurepaire (Historien et chercheur passionné par la toponymie a écrit un ouvrage de référence « *les noms des communes et anciennes de la Manche* ») écarte l'interprétation par l'ancien français, *rosel*, en contradiction avec le site, mais privilégie l'interprétation par l'ancien français régional, *roz*, promontoire. A noter plusieurs homonymes dans les îles anglo-normandes.

Le Cap du Rozel est caractérisé, au Sud par une colline bocagère culminant à 103 mètres et qui forme un cap rocheux de 70 mètres de haut sur la frange littorale. Le reste du territoire est formé par une plaine qui rejoint les dunes et la plage longue de près de 3 kilomètres.

Le cap offre un beau panorama de l'anse de Sciotot et de Surtainville et est dominé par la statue de Maris Stella, réalisée par Joseph Bataille vers 1952 pour veiller sur les marins.

Sur ce cap, il y a la présence de landes, de prairies humides traversées par le ruisseau « le but » qui prend sa source sur la commune de Grosville.

L'estran, est principalement composé de sédiments sableux avec une fraction importante de débris coquilliers. Le haut de plage, est quant à lui constitué essentiellement de sables grossiers avec la présence d'un cordon de galet à l'embouchure de la rivière « le but », qui s'étend sur une importante largeur de plage...



Le blason de la commune est celui de la famille Bignon, seigneurs du Rozel par mariage de Jérôme-Frédéric Bignon avec Marie-Bernardine de Hennot du Rozel, dame du Rozel.

Blason d'azur à la croix haussée d'argent posée sur une terrasse de sinople d'où sort un cep de vigne du même qui ondoie autour du montant de la croix accompagnée de quatre flammes d'argent ordonnées 2 et 2.

Un peu d'Histoire... à savoir

✓ Le Rozel, dont l'origine est très ancienne fut, semble-t-il, fondé par les Bertrand, barons de Bricquebec. Cette famille descendait d'Ansleek de Bastembourg, compagnon de Rollon qui reçut le Rozel lors de l'attribution de la Normandie à ce dernier ; Par acte passé en mars 1293, Robert Bertrand, baron de Bricquebec, donne à l'abbaye du Vœu, proche de Cherbourg, le patronage de l'église de Saint-Pierre du Rozel, avec les droitures et appartenances (*Toustain de Billy - Histoire ecclésiastique du diocèse de Coutances*)

✓ Le Rozel dépendit, pendant l'occupation anglaise, du comte de Suffolk, seigneur de Bricquebec, puis de Bertin de Enswith, un de ses lieutenants, qui le conserva jusqu'en 1450. En 1570, le Rozel, venu à la famille des Moitiers, fut légué par Marie des Moitiers à Jean I^{er} de Ravalet (1549-1625), abbé de Hambye.

A sa mort, l'abbé de Hambye laissa le Rozel, à son neveu, Jean II de Ravalet (1550-1640), seigneur de Tourlaville, fils de Jacques de Ravalet et de Jeanne d'Yvetot, qui avait épousé Madeleine de Hennot. Leur fils, Jean III de Ravalet, seigneur du Rozel, mourut célibataire en juin 1653, et laissa la terre du Rozel, à son frère Philippe, qui avait épousé, en 1635, Jacqueline de Hennot. Il n'eut pas d'enfants, et laissa à sa mort, en 1653, le Rozel à son neveu Louis de Hennot (fils de son frère Guillaume).

Celui-ci, de son mariage, en 1655, avec Marie Louise Catherine du Chemin, eut trois enfants, dont Georges



Robert Louis de Hennot, seigneur et patron du Rozel, qui épousa, en 1704, Germaine Pittebout de Graffard. Il eut une fille (Anne) et un fils (René).

René Pierre François de Hennot (1712- ?) seigneur du Rozel, se maria trois fois, et n'eut de son second mariage (novembre 1744 à Fierville-les-Mines) avec Bernardine Louise Françoise Cabieul, qu'une fille, dernière du nom et unique héritière, Marie-Bernardine de Hennot du Rozel (1747- 1832), laquelle épousa le 8 septembre 1764, Jérôme-Frédéric Bignon (1747-1782), conseiller d'Etat. Celui-ci acheta le manoir de Cléville à Jean Baptiste Hairon Préfontaine dans les années 1864 et 1865.

Dans son contrat de mariage, Marie-Bernardine de Hennot du Rozel, est qualifiée, dame de Barneville, Écausseville et du Rozel. Devenue veuve en 1782, c'est à ce titre qu'elle comparut en 1789, aux assemblées de bailliage de Thorigny et de Carentan.

Elle épousa en secondes noces Hippolyte Berthelot de la Villeurnoy (1752-1826), et n'eurent pas d'enfants...

Ainsi, le Rozel, après avoir appartenu à la baronnie de Bricquebec, appartient ensuite à la famille de Hennot, puis passa par mariage dans celle de, Bignon, Montfort de Courtivron, puis de Curcy.

La famille Bignon était une vieille famille parlementaire parisienne, qui avait eu d'illustres représentants. Le plus connu était Jérôme Bignon (1589-1656), qu'on a appelé le Varron français, et qui passait pour l'un des hommes les plus savants de son siècle. (Varron : écrivain et savant romain)

✓ Au moment de la révolution, Armand Jérôme Bignon (1768-1847), seigneur du Rozel, de la Meauffe, et d'Hardricourt (département des Yvelines), fils de Jérôme-Frédéric Bignon (cité plus haut), substitut du procureur général du Parlement de Paris de 1788 à 1790, bibliothécaire du roi comme son père, émigra et ses biens furent confisqués, notamment le Rozel qui est pillé et partiellement détruit. Au retour d'émigration, il rentra dans une partie de ses biens, répara son manoir et devint maire du Rozel.

Il meurt en 1847 dans son château du Rozel et est inhumé dans le cimetière. Son tombeau en granit qui, par sa forme, rappelle celui du célèbre écrivain Chateaubriand situé sur l'îlot du Grand Bé à Saint-Malo. Ce tombeau porte l'inscription funéraire de *M. Armand-Jérôme Bignon, né en 1767, mort en 1847.*

✓ La dernière comtesse, chatelaine du Rozel, décédée début des années 80, à l'âge de 90 ans, Thérèse Le Compasseur-Créqui-Montfort de Courtivron, épouse de Jean, comte de Gourcy (1891-1931), châtelain du Rozel, était une descendante de cette famille Bignon, par sa mère Marie Augustine Bignon (1837-1895). Cette dernière était la fille de Jérôme Frédéric Bignon (1799-1877) qui fut maire du Rozel (1850-1852).

Il est à noter que l'ancienne propriétaire du château du Rozel, Nelly Guerbois, est parente, au titre de la trente et unième génération, d'Anlesck de Bastembourg, un noble normand, issu d'une vieille famille viking, danoise ou norvégienne (petit neveu de Rollon ?).

✓ Le Rozel fit partie, de 1791 à 1801, du canton de Surtainville créé en 1790 en tant que subdivision de l'ancien district de Valognes. Ce canton fut une première fois supprimé, avec tous les autres, par la Convention de juin 1793, puis rétabli par le directoire en octobre 1795. Il fut définitivement aboli et partagé entre les cantons des Pieux et de Barneville. C'est ainsi que les 8 communes qu'il regroupait ont été réparties : Baubigny, Saint-Paul-des-Sablons (rattachée aujourd'hui à Baubigny), Sénoville et Sortosville-en-Beaumont au canton de Barneville, tandis que Pierreville, Le Rozel, Saint-Germain-le-Gaillard et Surtainville, au canton des Pieux.

✓ En 1916, le trois-mâts, *le Zebrina*, s'échoue sur la Plage du Rozel.

Les douaniers ne trouvent personne à bord.

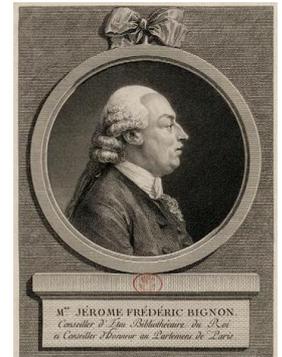
Pourtant, le poêle du poste d'équipage est encore allumé, il rougeie encore !

Mystère, mystère : il existe de nombreuses légendes de vaisseaux fantôme, voguant sans équipage ou hanté par des fantômes...en faisait-il partie ?

✓ Le 1^{er} janvier 1987, vers 6h du matin, le porte-conteneurs allemand *Kini-Kersten*, en provenance d'Irlande et faisant route vers Rotterdam rate complètement le rail des Casquets et s'échoue sur la plage du Rozel. La coque se déchire et le cargo déverse le contenu de

ses soutes à combustibles, soit 45 tonnes de fioul lourd.

La pente très faible du fond devant la plage ne permettant pas une approche de remorqueurs pour déséchouer rapidement le navire, il fallut d'abord l'amarrer pour assurer qu'il ne bougerait plus, puis vider 3 soutes à combustible (245 m³). Après creusement d'un chenal dans la plage, pris en remorque par un remorqueur néerlandais, le déséchouement a pu ensuite être engagé le 18 janvier 1987.



Jérôme-Frédéric Bignon
(1747-1782)



✓ Depuis le début du mois de juin 1940, les mauvaises nouvelles s'amoncellent ; les bombardements de la Région cherbourgeoise par l'aviation allemande sont plus fréquents et plus massifs. Les trains sont mitraillés, les réfugiés du Nord et du Pas-de-Calais venus par mer affluent par milliers. Le 9 juin, dans tout le nord du département on a remarqué le gros nuage noir provenant de l'incendie des dépôts de carburant du Havre. La ligne de front tiendra-t-elle sur la Seine ? si non, sur l'Orne et la Sarthe ?

Chacun s'attend à l'invasion allemande dans peu de jours et assiste avec angoisse au repli précipité vers Cherbourg de l'armée anglaise abandonnant fusils-mitrailleurs, grenades, revolvers, bidons d'essence, que s'empres- sent de récupérer et de camoufler quelques civils dans l'espoir que, peut-être, ce matériel pourra servir un jour. Beaucoup de familles de la Manche tentent de fuir vers la Bretagne ou les pays de la Loire ; elles devront vite y renoncer devant le formidable embouteillage des routes balayées par les mitraillages meurtriers de l'aviation ennemie, et leur exode ne pourra guère dépasser Laval et Rennes.

Le cessez-le-feu prend effet dans l'Arsenal de Cherbourg le 18 juin. Ce ne sera que le lendemain que les forts de la digue et la forteresse du Roule, défendus héroïquement par une poignée de marins sous le commandement du capitaine de fré- gate de Robien, devront cesser le combat après épuisement de toutes leurs munitions. Les envahisseurs s'installent dans nos villes et nos villages, réquisitionnant les meilleures habita- tions. Ce sont, dans l'ensemble, des troupes d'élite, correctes, disciplinées. Le drapeau rouge à croix gammée noire du ré- gime nazi flotte sur les bâtiments publics réquisitionnés.

La population civile est frappée de stupeur par la soudaineté et l'ampleur de la défaite. Elle s'inquiète sur le sort de nos soldats, prisonniers de guerre.

Elle est confrontée aux aléas du ravitaillement qui est imposé. Des coupons, des tickets, des cartes sont fournis aux habitants. Tous les produits sont concernés, et les manquent surgissent rapidement. Les troupes sont en grande partie responsables par des réquisitions abusives, le ravitaille- ment autonome et la pratique du marché noir. Heureusement, à la cam- pagne, on peut parfois se procurer des œufs, du lait, du beurre, des lé- gumes. Malgré l'interdiction ordonnée par les Allemands, les abattages clandestins de bétail s'y développent et c'est avec plaisir et gratitude que les habitants des villes reçoivent les petits colis de ravitaillement que leur font parvenir frauduleusement, par les transports ruraux, leurs parents ou amis.

Des jeunes gens de la région tentent de fuir et rejoindre les îles anglo-normandes ; trop tard, elles sont occupées par l'armée allemande. Cependant, trois d'entre eux réussiront à s'emparer, le 29 août 1940 à 23 h 30, d'une barque à moteur, dans le petit port de Rozel au nord de l'île de Jersey. Gagnant le large à la godille pour éviter le bruit, ils parviennent à traverser la Manche sans encombre et arrivent le 30 août au soir au port de Darnouth, en Cornouaille, où ils sont accueillis chaleureusement par les Anglais.

En 1943, les Allemands firent édifier des tours de guet en bois autour de la baie de Sciotot, au cap du Rozel, un poste de gué tourné vers le sud.

La résistance s'organise. C'est ainsi que François Colin, alors maire du Rozel (1932-1971) et membre du réseau Libération Nord, renseigne Marcel Gonnaud, instituteur, sur les fortifications élevées par l'ennemi à la pointe du Rozel, sur les batteries, mitrailleuses, réseaux défensifs, et ainsi les faire connaître à l'organisation clandestine dont ils étaient membres.

Le Rozel Le village a été libéré sans combats le lundi 19 juin 1944 par une patrouille du peloton de reconnaissance (Reconnaissance Troop Mechanized) du 60th IR de la 9th US ID dirigée par le général Manton Eddy.

✓ Le canton des Pieux, dont fait partie le Rozel, connaît une forte croissance avec la construction de la centrale nucléaire de Flamanville. Fortes de la manne financière de cette industrie, les communes se sont unies rapidement autour d'un district (arrêté préfectoral du 8 février 1978). Au 1^{er} janvier 2002, il est transformé en communauté de communes, la communauté de communes des Pieux.

Elle fédérait les 15 communes du canton des Pieux : Les Pieux, Benoitville, Bricquebosq, Flamanville, Grosville, Héauville, Helleville, Pierreville, Le Rozel, Saint-Christophe-du-Foc, Saint-Germain-le-Gaillard, Siouville-Hague, Sotteville, Surtainville et Tréauville.

Ainsi, avant de rejoindre la nouvelle communauté d'agglomération du Cotentin, la CdC des Pieux, aujourd'hui Pôle de Proximité, représentait une population de 13 523 habitants (base recensement 2014).

✓ Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin, la CAC, est née depuis le 1^{er} janvier 2017, regroupant l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin, Vallée de l'Ouve, Douve Divette, Les Pieux, Côte des Isles, région de Montebourg), les communes nou- velles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 150 communes représentant 181 897 habi- tants.

Certaines intercommunalités se sont transformées en commune nouvelle offrant semble-t-il des perspectives intéressantes aux communes qui se regroupent ainsi et de disposer d'une influence plus impor-



Juin 1940 : Cherbourg se rend aux Allemands



tante au sein de cette énorme intercommunalité.

La création d'une commune nouvelle à la dimension de l'ancienne communauté de communes des Pieux n'a pas été possible faute de consensus, puisque Flamanville a voté NON.

Ainsi la commune du Rozel se présente individuellement à cette nouvelle intercommunalité, ne représentant que 0.14% de la population totale de cette dernière. Le Conseil communautaire de la CAC étant composé de 221 délégués, dont 59 pour Cherbourg-en-Cotentin.

Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

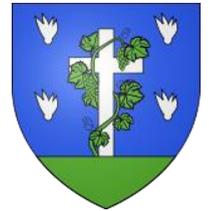
- **Jérôme-Frédéric Bignon** (1747-1782), seigneur du Rozel. D'abord avocat général au Parlement de Paris, puis Président au Grand Conseil, l'un des quarante de l'Académie Française, il fut nommé par Louis XIV, grand maître de sa Bibliothèque, à la mort de son père survenue en 1772. Il fut conseiller à la deuxième chambre des Enquêtes du Parlement de Paris.



Jérôme Frédéric Bignon
(1747-1782)



Armand Jérôme Bignon
(1711-1772)



Blason des Bignon
du Rozel

Son père, **Armand-Jérôme Bignon** (1711-1772), était seigneur de L'Isle-Belle et d'Hardricourt près de Meulan-en-Yvelines. Il fut, entre-autre, maître des requêtes en 1737, président au Grand Conseil en 1738, avocat

général au Parlement de Paris, bibliothécaire du roi en 1743, l'un des quarante de l'Académie Française. Il épousa, en 1736, Marie Angélique Blanche Hue de Vermandois (1719-1778), d'une famille du Cotentin, et sa sœur avait épousé le marquis de Miromesnil, premier président du Parlement de Normandie. Les Bignon avaient donc déjà des attaches normandes.

Revenons à Jérôme-Frédéric Bignon, il acquit le manoir de Cléville après avoir reçu le château du Rozel à son mariage (8 septembre 1764) avec Marie-Bernardine de Hennot (1747-1832), dame de Barneville, de Carteret, d'Ecauzeville (Ecausseville) et du Rozel, châtelaine du manoir de Carteret.

Il laissa sa femme veuve en 1782, avec trois enfants dont son fils, Armand-Jérôme (1769-1847) qui émigra. Ses biens furent confisqués et le château pillé.

Son petit-fils Jérôme-Frédéric (ci-dessous), fils d'Armand Jérôme Bignon et de Mélanie Terray (1778-1804), fut maire du Rozel de 1850 à 1852 et de 1867 à 1876.

- **Jérôme-Frédéric Bignon** (1799-1877), petit-fils de Jérôme-Frédéric Bignon (ci-dessus) est cheveu-léger (Soldat de la cavalerie légère) sous la Restauration (1814-1830), puis capitaine au 1^{er} régiment de Carabiniers. Il devint, en 1829, maréchal des logis aux Gardes du Corps du roi, compagnie de Noailles.

Il avait épousé Jeanne Louise Hortense de Leusse.

A l'avènement de Louis-Philippe, il quitta le service, se retira au Rozel, où il est mort et inhumé. « *Les pauvres du Rozel, a écrit Monsieur de Pontaumont, ont fait une grande perte en la personne de Monsieur Jérôme-Frédéric Bignon, maire de cette commune, décédé au château du Rozel le 9 janvier 1877, dans sa soixante-dix septième année.* ».

Par son testament, Monsieur Bignon a laissé au musée de

Cherbourg quelques-unes des toiles de sa précieuse collection, et à la bibliothèque de la même ville plusieurs ouvrages rares sur l'histoire de la Normandie.

- **Dorothée Quoniam** (1839-1874), née au Rozel, elle devient sœur Marie-Aimée de Jésus.

A 9 ans, elle quitte l'école pour s'occuper de sa mère. La famille très pauvre (son père est jardinier) quitte le Cotentin pour Paris espérant y trouver de meilleures conditions de vie. Mais, en quelques années, parents, frères et sœurs décèdent. Se retrouvant toute seule, elle est donc recueillie à l'orphelinat.

Le 27 août 1859, elle entre au Carmel, sous le nom de Marie-Aimée de Jésus.

En réaction à « la vie du Christ » d'Ernest Renan (1823-1892), écrivain, philosophe et historien, qui nie la divinité du Christ, elle rédige « *Jésus Christ est le fils de Dieu* » en six volumes qui étonnera par sa profondeur. Il a été réédité plusieurs fois. Les autorités de l'Église approuveront ces écrits profonds et précis.

Elle meurt d'une pleurésie le 4 mai 1874 à l'âge de 35 ans.

- Plusieurs enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté de la Première Guerre mondiale. 21 noms apparaissent sur le monument aux morts : Louis **Brisset** (1886-1918), Achille **Cardin** (1898-1918), Charles **Colin** (1885-1917), Jules **Colin** (1895-1916), Charles **Ecourtemer** (1888-1914), Paul **Eustache** (1871-1915), Paul **Giot** (1882-1915), Jean **Jennet** (1886-1917), Jean **Lebruman** (1886-1914), Joseph **Lebrun** (1883-1918), Gustave **Lefrançois** (1888-1916), Louis **Legrand** (1885-1918), Henri **Leroy** (), Louis **Leroy** (1896-1916), Léon **Mahieu**



Un cheveu-léger



Garde du corps du Roi,
Camp de Noailles



(1892-1914), Maurice **Mahieu** (1895-1917), Louis **Tesson** (1895-1915), Auguste **Vallée** (1885-1916), Ferdinand **Vallée** (1895-1915), Jules **Varin** (1885-1915), Georges **Vrac** (1884-1917).

Parmi les noms cités ci-dessus, tous ne sont pas natifs de la commune (10/21) mais elle était leur dernier domicile. D'autres soldats natifs de cette commune ont été enregistrés dans leur dernière commune d'habitation.

Ces soldats de 14-18, qui se battaient dans les tranchées, étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils » énoncée par Molière. Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve beaucoup de courage. C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi, que ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas et s'appelaient « les hommes ».

Plus de 1.3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ». Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XX^e siècle.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, quatre soldats sont morts pour la France : Frédéric **Brisset** (1913-1940), François **Cosnefroy** (1920-1944), Gustave **Lefrançois** (1914-1940) quartier-maître à bord du paquebot « le Sioux » coulé le 24 juillet 1940 (plus de 400 disparus), Louis **Mahieu** (1905-1940).

Un soldat est tombé au champ d'honneur en Indochine : Jean **Pottier** (1910-1953) mort des suites de ses blessures au Viet-Nam (territoire du Tonkin)

- **François Colin** (1892-1970), agriculteur, maire du Rozel de 1932 à 1971, fut un résistant de la Seconde Guerre mondiale, membre du réseau Libération Nord, l'un des principaux mouvements français de résistance, créé à partir de la fin de l'année 1940, et représenté à partir de 1943 au Conseil national de la Résistance.

Il renseigne entre autres Marcel Gonnaud, instituteur, responsable du mouvement « Libé-Nord » du canton des Pieux, sur les fortifications élevées par l'ennemi à la pointe du Rozel, sur les batteries, mitrailleuses, réseaux défensifs, et ainsi les faire connaître à l'organisation clandestine dont ils étaient membres.

La Hague joua un rôle important dans le système de défense allemand, durant la Seconde Guerre mondiale. Les Allemands surnommaient la Hague « la presqu'île des transmissions ». La Hague était truffée de défenses et fortifications allemandes, d'Urville-Nacqueville à Biville, de Beaumont à Auderville.

Radars et canons étaient positionnés en bordure du littoral. La construction des blockhaus et fortifications dans le Nord-Cotentin a commencé en 1942, principalement pour défendre Cherbourg puis pour devenir un site de radars et transmissions, représentant 10 % des systèmes de radiodétection allemands du Mur de l'Atlantique.



Le monument aux morts est un obélisque sur socle portant croix latine et croix de guerre.

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événements...

- **Eglise Saint-Pierre (XIV^e-XIX^e)**

Cette petite église est sous le vocable de Saint-Pierre.

Elle dépendait, sous l'ancien régime, du diocèse de Coutances, de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné des Pieux.

Elle est aujourd'hui rattachée à la nouvelle paroisse Notre-Dame du doyenné de Cherbourg-Octeville.

La sacristie a été bâtie par M. Jean-Charles Vaultier, sieur du Vivier, curé du lieu, en l'an 1763 (inscriptions au chevet de l'église)

L'église est rebâtie en 1877 grâce à un don de Jérôme Bignon (1799-1877), maire du Rozel (1850-1852 et 1867-1876) et au concours des paroissiens.

Elle possède 7 tableaux provenant d'Anvers. Trois appartiennent à l'école de Rubens, offerts par Jean-Pierre Le Chanteur de Pontault (1760-1846), ancien commissaire de l'Inscription maritime de Cherbourg. Ils sont forts remarquables et classés à titre d'objets aux Monuments historiques.

Celui qui se présente tout d'abord aux regards lorsque l'on entre dans l'église (photo ci-contre), haut de 1m50 et long de 2m50, retrace la scène qui suivit la décollation de saint Jean-Baptiste, le festin d'Hérode, tétrarque de



Galilée. Il est assis au haut bout d'une table de banquet, sa femme assise à sa droite. En face de lui s'avance Salomé, fille de sa femme qui est vêtue d'une robe écarlate brodée d'or. Elle lui présente un plat d'argent qu'elle découvre, et qui contient la tête livide de Jean-Baptiste...

En face de cette toile, une autre d'une hauteur de 2m50 sur 1m60 de largeur, représente la mort de saint Liévin, patron de Gand, irlandais de naissance. Il venait d'être élevé à l'épiscopat dans son pays, lorsque pressé par son zèle, il quittait son siège pour travailler à la conversion des païens. Il prêchait l'évangile dans les environs d'Alost (région flamande), et sa parole éloquente opérait de nombreuses conversions parmi les populations de cette contrée où régnait un culte barbare. Il fut saisi à Esschen (hameau néerlandais situé dans la commune de Heerlen), et subit, le 12 novembre 657, pour être puni de son éloquence même, le supplice que le tableau retrace. Cette toile est une copie du magnifique tableau de Rubens qui existe au musée de Bruxelles.

Dans le chœur existait un autre tableau du même style, représentant l'adoration des Mages. Il disparut en 1942. Il représentait une vierge blonde et fraîche, au seuil d'une étable en ruines, vêtue d'une robe écarlate dont la partie inférieure disparaît dans un manteau gris, tenant sur ses genoux l'enfant Jésus potelé et souriant. Auprès d'eux saint Joseph. Deux mages sont prosternés aux pieds du divin enfant, tandis qu'un troisième, dont le visage africain est ombré d'un épais turban, est resté de-



L'église abrite aussi les statues de la Vierge à l'Enfant (XIV^e) et de saint-Liévin, classées MH à titre d'objet.

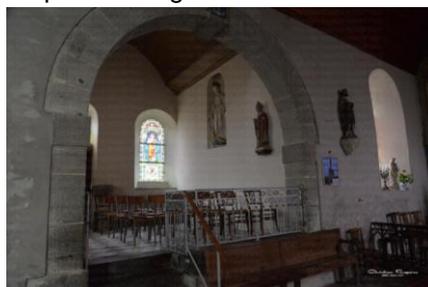
Les vitraux ont été réalisés par le maître verrier Henri Mazuet, de Bayeux, au XX^e siècle. On peut aussi admirer les Fonts baptismaux et lutrins du XVIII^e siècle.



L'église du Rozel fut donnée ainsi que l'abbaye de la Taille (La Haye d'Ectot), vers 1100 ou 1150, à l'abbaye du Vœu par Jourdain de Barneville mais cet acte souffrit de contestations. Si bien que "*par acte passé en mars 1293, Robert Bertrand, baron de Bricquebec, donne à l'abbaye du Vœu, jouxte Cherbourg, le patronage de l'église Saint-Pierre-du-Rozel avec les droitures et appartenances*". Le dit baron donne en même temps, à cette abbaye, les patronages de Mesnil-au-Val et de Hardinvast. A pareille date, c'est un moyen de terminer le litige... L'abbaye de Blanchelande recueillait la plus grande partie des grosses dîmes.



La nef



Les chapelles



- **Le Château du Rozel (XIII^e-XVI^e-XVIII^e-XIX^e)**

Avec jardin clos, tours, douves et deux pavillons-crénelage (XIX^e) inscrit MH en 2005, le château est devenu un centre hôtelier de tout premier ordre...

Le château du Rozel est une demeure historique de la Manche.

Le domaine couvre plusieurs périodes : d'abord construit par la famille Bertrand, barons de Bricquebec ; les arcades et les portes cartières sont du XIII^e et XIV^e ; une partie du logis est XVII^e ; deux pavillons du XVI^e ; le logis principal est du XVIII^e siècle, époque où le château devient la propriété des Bignon.

Il a subi une grande extension au XVII^e.

Les toitures couvrent une surface de 4 000 m².

L'avocat Jérôme-Frédéric Bignon (1747-1784), bibliothécaire du roi, fait couvrir l'ensemble des tours et le colombier de couronnements de créneaux et merlons, et d'un belvédère. Il dote également le château de bâtiments de service.

A la Révolution, quand son propriétaire, Armand-Jérôme (1769-1847), émigra, le château est pillé et partiellement détruit. Il est reconstruit au XIX^e siècle.

Citant Léon de la Sicotière (1812-1895), avocat au barreau d'Alençon, homme politique et historien local, Adolphe Joanne (1813-1881), journaliste et homme de lettres, indique dans son Itinéraire général de la Normandie de 1866 : « *Un mur à contreforts, qui jadis était crénelé, et supportait un chemin de ronde, conduit à la porte d'entrée du château, dont l'archivolte et la voûte sont romanes, et dateraient, je crois, du XIII^e siècle, si l'usage de ces voûtes, souvent surbaissées au-dessus des portes, ne s'était conservé dans les siècles suivants. La tour de l'horloge est à côté. Une troisième tour mutilée s'élève à l'angle du jardin qui est très-vaste. A l'intérieur de la cour, on voit, enchâssées dans le mur, des colonnettes rondes, à base et chapiteaux plats, supportant de larges arcades, les unes romanes, les autres ogivales* ». Il mentionne une collection de miniatures, la plupart sur émail, des copies sur porcelaine de tableaux français, un « curieux portrait » du duc de Joyeuse et une riche bibliothèque.

Le 14 septembre 2005, la demeure est inscrite sur la liste des Monuments historiques. Sont notamment protégés : « les façades et les toitures de l'ensemble des bâtiments du domaine, y compris l'emprise du jardin avec ses murs de clôture et ses pavillons ».



La transmission s'effectua donc par les femmes par le mariage. C'est ainsi que le château devint la propriété de la famille Bignon, jusqu'à l'extinction des comtes du Rozel. Cette vieille famille parlementaire parisienne avait d'illustres représentants : le plus connu était Jérôme Bignon (cité plus haut) qui passait pour l'un des hommes les plus savants de son siècle et qui fut nommé par Louis XIV, grand maître de sa bibliothèque.

Comme précisé plus haut, la dernière comtesse décédée début des années 80 était une descendante de cette famille Bignon, tout comme l'ancienne propriétaire qui est une descendante à la 31^{ème} génération de Ansleck de Bastembourg dont descendent les Bertrand.

Le couple Nelly et Pierre Guerbois l'achète en 2008 pour le convertir en un centre hôtelier de tout premier ordre. Ainsi, le domaine du Château du Rozel ressemble à un petit village où chambres d'hôtes et cottages tous différents et atypiques sont disséminés à l'abri de ses remparts.

Alan et Anne-Sarah Beleguic qui avaient repris la location gérance de l'établissement en février 2016, sont désormais propriétaires depuis début 2021.

Dans les cuisines du château est installé un restaurant depuis quelques années, appelé *La Bougie*, puis remplacé depuis 2019 par la crêperie *La Rozalie* où en période estivale on peut y apprécier crêpes et galettes.



- **Manoir de Cléville (XV^e-XVI^e-XIX^e)**

Avec ses tourelles avec escalier à vis polygonales, ce manoir est inscrit MH en 1979.

Il faut attendre 1523 pour trouver la première mention de Cléville.

Le manoir forme un quadrilatère autour d'une cour fermée. Son caractère défensif est encore évident, on est accueilli à l'angle Sud-Est par une échauguette dont l'embrasure de tir du premier niveau prend en enfilade tout le chemin creux et l'entrée du manoir. Celles du second niveau balayaient la totalité du plateau bordant le chemin creux.

Des meurtrières, maintenant bouchées, sont aussi visibles dans les communs, une gaine de tir contrôle la face Est, enfin la tour d'escalier du logis contient aussi une embrasure oblique de tir bien originale.

Le manoir de Cléville fut reconstruit à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècles par la famille Anquetil (« d'argent à 3 feuilles de chêne de sinople, 2 et 1 ») attestée en Cotentin dès le XVIII^e siècle alors qu'elle possédait le fief Aubert-Lhermitte à Turlaville. En 1523, Renault Anquetil, écuyer, est seigneur de Cléville. Le 29 novembre 1525, Jacqueline d'Estouteville (v.1480-1550), baronne de Bricquebec, lui accorde des droits d'usage dans les forêts de la baronnie de Bricquebec « pour la chauffe ordinaire, réparations et entretien des maisons de ladite terre de Cléville ». Cette cession peut correspondre à la campagne de reconstruction.



Le 15 juillet 1554, Robert Anquetil vend Cléville à Pierre Le Sauvage. Puis la sieurie passe aux mains de Louis d'Hurtebie, vicomte de Valognes. Gilles de Gouberville (Gilles Picot de son vrai nom, 1521-1578, auteur d'un journal, témoignage de la vie d'un gentilhomme campagnard dans le Nord-Cotentin au XVI^e siècle.) rendra visite à ce sieur d'Hurtebie à Cléville, le 14 avril 1559. Charles d'Hurtebie succèdera à son père et épousera Catherine de Ravalet.

Mais, par arrêt du 20 mars 1577, René Le Sauvage (fils de Pierre et époux de Marie Hamon), seigneur de Pierreville, Vauville, Vaux, Cléville, Bunehou et St-Germain-le-Gaillard reprend possession du domaine.

Pierre Le Sauvage, son arrière-petit-fils vend Cléville, le 3 décembre 1705, à Gilles-Gabriel du Tertre (v.1678-après 1708), écuyer, sieur d'Etanval au Rozel, marié avec Jeanne Marguerite du Hamel.).

L'un de ses descendants, Pierre-Charles-Bernardin du Tertre (décédé en 1796), écuyer, sieur d'Etanval et de Cléville, officier au régiment colonel- général de dragons, émigré et décédé en Allemagne (1796), revend, pour 74 500 livres, "le fief, terres et seigneurie de Cléville" à son cousin (?) Hervé IV du Hecquet, le 3 février 1783, marié à Suzanne Françoise Hyacinthe Le Poitevin (originaire de Bricquebec).

Sa fille, Elisabeth-Henriette-Hyacinthe du Hecquet, veuve de Jean-René Marin de Loeuvre de Querqueville vend, le 15 juillet 1817, sa terre de Cléville (80 hectares) à Jacques Mabire et aux frères Hiron, chacun pour un tiers, pour 55 000 F. Les descendants des Hiron vendront Cléville à Jérôme-Frédéric Bignon (cf. § personnalités), châtelain du Rozel. Cléville sera revendu en 1884.

Ainsi, se succéderont à Cléville les familles Anquetil (ca 1523-1554), Le Sauvage (1554- ?), Hurtebie (ca 1559-1577), Le Sauvage à nouveau (1577-1705), du Tertre (1705-1783), du Hecquet (1783-1817), Hiron-Préfontaine (1817-1865), Bignon (1865-1884), de nouveau les consorts Hiron (1884-1908), puis passera en diverses mains jusqu'en 1974 où le manoir sera acquis par Yvonnick et Gabrielle Guéret, à l'exception de la ferme. Ils recevront en 1987 le « prix de sauvegarde des vieilles Maisons Françaises » pour leur remarquable restauration. De nombreux travaux de réfection étaient bien nécessaires.

Concernant l'existence d'un trésor, selon les légendes, dans les souterrains ignorés, soigneusement murés, les efforts des propriétaires successifs ont été vains !





Le logis est très beau avec l'alternance des gros blocs de granit vert de Flamanville avec des lames de schiste bleu-vert, avec sa fenêtre à meneau simple près de la porte, reconstruit probablement vers 1525 par Renault Anquetil.

La tour d'escalier, bâtie à l'angle des deux bâtiments, est « l'une des plus remarquables du département ». Elle est forme octogonale et construite, en alternance de granit et de pierre rouge

Une autre tour, ronde et tronquée, se dresse dans l'autre angle de la cour, au sud-est. La puissance des gros blocs de granit et la présence d'éléments défensifs encore en place contribuent à donner une impression de force à ce beau manoir.

Le manoir est toujours la propriété de Gabrielle Guéret. Devenue veuve, elle n'y habite plus mais le fait entretenir.

• Plage et dunes

Les dunes du Rozel qui couvrent 54 ha font partie des sites naturels protégés de la Manche, un site préservé où plage de sable fin de 3 km et dunes se côtoient naturellement

Elles constituent un paysage littoral encore typique et diversifié de notre presqu'île.

Cet ensemble dunaire, bien que morcelé et assez modifié par la présence humaine, conserve un intérêt biologique certain : les végétations dunaires présentent des cortèges assez typiques ainsi que certaines espèces patrimoniales. Les espèces rudérales sont cependant assez abondantes sur l'ensemble de la zone.



La dune fixée contient des espèces d'intérêt patrimonial. Citons, entre autres, le Buplèvre aristé (*Bupleurum baldense*), le Silène conique (*Silene conica*), le Trèfle enterreur (*Trifolium subterraneum*), la Pensée des dunes (*Viola kitaibeliana*)...

Au niveau de la dune vive à Oyat (*Ammophila arenaria*), on note la présence de deux espèces très rares au niveau régional. Il s'agit de la Giroflée des dunes (*Matthiola sinuata*), représentée par une seule touffe et de l'Orobanche violette (*Orobanche amethystea*) dont seulement quelques pieds ont été recensés. Enfin signalons la présence sur le site, au niveau de prairies mésophiles, du Cynodon (*Cynodon dactylon*) et du Polycarpon à quatre feuilles (*Polycarpon tetraphyllum*) qui fait l'objet d'une protection au niveau régional.

L'intérêt ornithologique du site se révèle par : la nidification du Gravelot à collier interrompu sur la haute plage, du Vanneau huppé et de la Bergeronnette printanière dans les mielles ; et la présence régulière, en hivernage et en passage inter-nuptial, du grand Gravelot, du Pluvier argenté et du Bécasseau sanderling.

• Pointe (ou Cap) du Rozel

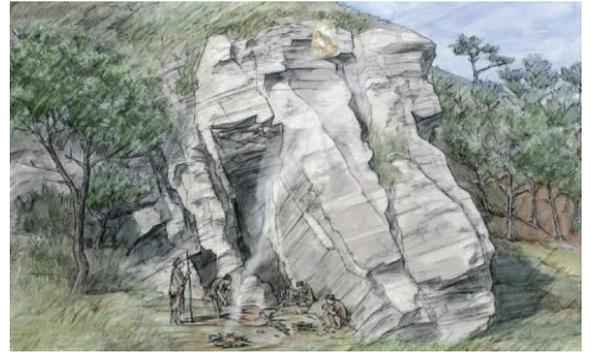
C'est un promontoire rocheux offrant un superbe point de vue sur l'anse de Sciotot avec table d'orientation.

Une statue de Maris Stella (étoile de mer), dite aussi « Vierge des marins », œuvre de Joseph Bataille (1911-1973), sculpteur Saint-Sauveurais, y a été installée, pour protéger les marins. Elle était encore, il y a une vingtaine d'années, le but d'une procession organisée tous les deux ans le 15 août.



Au pied du Cap du Rozel s'abritait autrefois un village appelé « le Pou ». Aujourd'hui, ce village se trouve déporté un peu à l'intérieur au sud du Cap.

Le Cap du Rozel recèle, dans son flanc, un phénomène unique dans le Cotentin et même en Basse-Normandie : une grotte qui fut habitée par des hommes préhistoriques. Découverte par hasard par des Cherbourgeois, elle fut fouillée au cours des années 1967-1969. Il s'agit d'un simple abri sous roche, faille profonde creusée dans la falaise sud du cap, à l'extrémité du chemin de Trompe-Souris, au nom charmant, près du hameau du Pou. Sa profondeur n'excède pas 5m et sa largeur 1m50. Sa hauteur est par contre de plus de 5m. Elle est emplie, depuis la période finale de la dernière période glaciaire, par des épais dépôts sableux qui ont protégé les traces laissées par les hommes au cours de leurs divers séjours.



- **Site archéologique « L'Abri sous roche »**

Ce site du paléolithique moyen a été découvert en 1967 par Yves Rouin. Il a fait l'objet d'une campagne de sondage dès 1969/1970, puis les fouilles se sont succédées.

Le site du Rozel a livré un complexe de deux niveaux d'occupations anthropiques. L'abri sous-roche de la Pointe du Rozel (du Pou) conservait les vestiges d'un habitat comportant des structures de combustion, du mobilier lithique et fait exceptionnel dans le Cotentin des restes osseux.

En 1984, les fouilles du gisement préhistorique ont permis de mettre à jour un habitat du Paléolithique moyen. Des silex taillés, des « débris de cuisine sous la forme d'ossements brisés d'animaux consommés par l'homme, y sont découverts.

Depuis 2012, une équipe du Service régional d'archéologie de Caen, y vient travailler trois mois chaque année. En trois ans, ont été mis au jour, plus de 12 000 objets, des coquillages, des ossements, des silex, des morceaux de charbon de bois et surtout plus de 2 000 empreintes de pas et de mains remontant à l'homme de Néandertal. L'incroyable état de conservation de ces vestiges et leur diversité font du Rozel un site « unique en France » et en Europe.

Les fouilles suivantes ont livré des vestiges d'une aire de travaux de boucherie correspondant à une courte halte de chasse structurée autour d'une enclume en quartz qui a servi à la fragmentation des os pour la récupération de moelle et de plusieurs foyers vraisemblablement destinés au traitement de la viande pour la conserver. Les nombreux restes de rongeurs, d'oiseaux, d'insectes, de batraciens, de reptiles, de charbons de bois et d'os... retrouvés sur le site donnent également de précieuses informations sur l'environnement.

La faune représentée témoigne de conditions environnementales plutôt tempérées où l'aurochs,

les cervidés et dans une moindre mesure les chevaux dominent. L'originalité du site réside dans la présence d'un fragment mandibulaire de morse, associé à l'occupation, témoignant de conditions subarctiques temporaires.

La convergence des observations effectuées dans les différentes disciplines indique que les occupations du site du Rozel se rapportent à la phase récente du Paléolithique moyen du début du dernier glaciaire weichsélien et non au Paléolithique supérieur initial.

Cet ensemble s'inscrit dans une formation dunaise sus-jacente à une plage ancienne.

Ainsi, sous la responsabilité d'un archéologue, intervient une quinzaine de personnes dont quelques étudiants en archéologie, de nombreux bénévoles issus de tous les milieux professionnels. Certains sont à la retraite, d'autres viennent deux jours lors de leurs congés



Cours d'eau & ponts & moulins à eau

- **Le But** prend sa source au lieu-dit "Chambert" à la limite des communes des Pieux et de Grosville, puis sert de limite administrative entre les Pieux et Saint-Germain-le-Gaillard, puis entre les Pieux et Le Rozel au nord de la commune. Il serpente dans une vallée encaissée jusqu'au hameau Frappier (Les Pieux) puis traverse un secteur de mîelles (marais arrière-littoraux du Rozel) avant de rejoindre le littoral à moins de 600 m au nord de la zone de baignade surveillée de la plage du Rozel. Son bassin versant représente une surface d'environ 16,7 km².



Le But / chemin du moulin



Le But / route du Becquet

On notera également la présence, plus au nord, d'un tout petit ruisseau côtier, nommé **le Four du Val**, qui rejoint le littoral entre l'embouchure du But et la plage de Sciotot.

Situé à moins de 600 m au nord de la zone de baignade surveillée de la plage du Rozel, l'exutoire du But constitue le principal rejet côtier du secteur.

A noter que **la Scye** qui prend sa source en limite des territoires de Saint-Germain-le-Gaillard et Pierreville, prend la direction du sud-ouest en longeant le territoire du Rozel (à l'est) servant de limite administrative entre le Rozel et Pierreville.



L'exutoire du But

Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs...

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri. A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.

Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker le linge



essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le premier jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire.

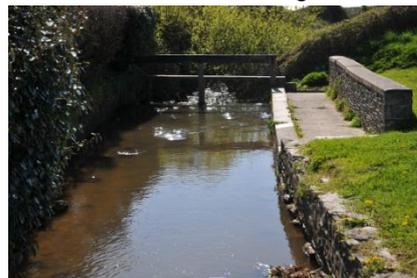
Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis.

Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région... Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés.

Sur le site « Lavoirs de la Manche », trois lavoirs sont répertoriés dans la commune du Rozel : le lavoir de la mer (route du Becquet), lavoir de la Bretonnerie et le lavoir du bourg.



Lavoir de la Bretonnerie



Lavoir du Becquet



Lavoir du bourg

Croix de chemin & calvaires, oratoires...

Les **croix de chemin** et **calvaires** se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé

ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens. On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

L'oratoire constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué... En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient y venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.

Croix de cimetière (XVIII^e)

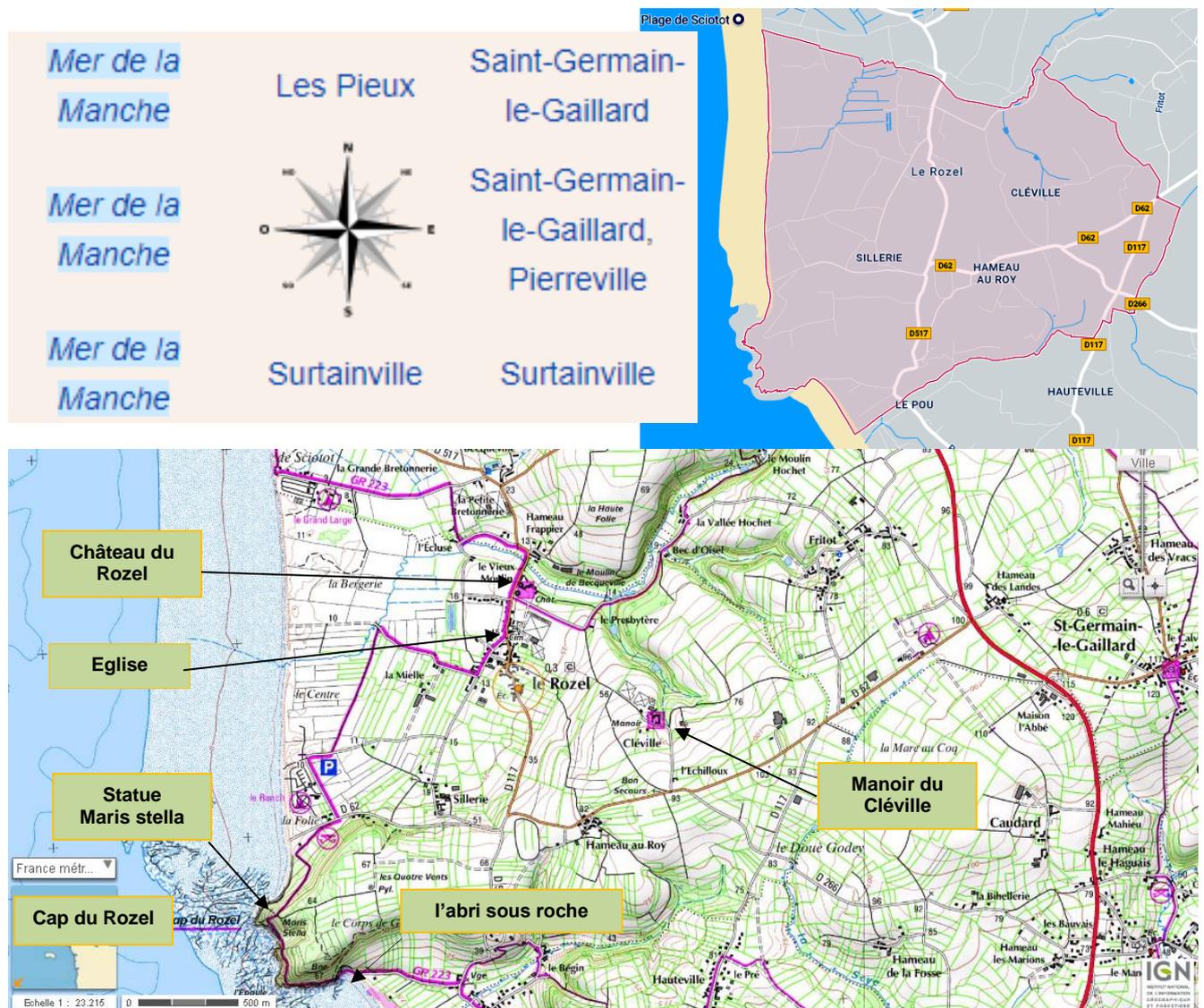


Croix de la Syllerie (lieu-dit "Vierge de Sillery") (XVIII^e)



Croix du Bon Secours / D62 (XVIII^e)

Communes limitrophes – Plans



Randonner au Rozel

- **Randonnées sur le canton des Pieux**

Ponctué de sites remarquables, la Hague offre des lieux éblouissants et originaux qui en font une région incontournable pour les habitués de la randonnée.

Des boucles balisées « Sentiers de la Hague » permettent également de découvrir l'intérieur des terres et le bocage. Petits villages et hameaux typiques, de beaux panoramas, chemins creux, feront la joie des amateurs de randonnées pédestre.

Par exemple, le circuit « Entre Monts et Vallées » de 10.7 km permet de découvrir le petit bourg ancestral et bien préservé du **Rozel**, avec son important château, à la chatoyante vallée du But et ses petites chasses ombragées, à la Roche à Coucou et son spectaculaire panorama sur les caps de Flamanville et du Rozel.

- Ou **tout autre circuit** à la discrétion de nos guides.



Château du Rozel



Roche à coucou



Vue sur la mer



Entre hameaux Poulain et Becqueville



Du côté du moulin Hochet



Pas loin de la Vallée Hochet



Les randonneurs de la Cote des Isles en vadrouille au Rozel

Sources

Divers sites internet, notamment Wikimanche et Wikipédia ; 1944 la bataille de Normandie - la mémoire ; Archéologie en Basse-Normandie ; Beaucoudray.free ; Cèdre ; Château du Rozel ; Conservatoire du Littoral ; DDay Overlord ; Eglises en Manche ; Généanet ; Manoirs de France ; Monumentum ; Mémorial Gen Web ; Notes de la société « Pays d'art et d'histoires du Clos du Cotentin » ; Notes historiques et archéologiques (le50enlignebis) ; Ouest-France ; Patrimoine Normand ; Petit Manchot (Le) ; Presse de la Manche (La) ; Remparts de Normandie ; ...

Ouvrages & documents : "601 communes et lieux de vie de la Manche" de René Gautier (2014) ; La Revue du Cotentin Vikland (1975) ; "Le Rozel hier" de Christian Leroy ; ...

Remerciements à :